

La République du Centre, 30 avril 2010

Les villes du futur : rêve ou cauchemar ?

Il Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, s'est penché jeudi sur le devenir des villes à l'horizon de trente à quarante ans. Un rapport suivra.

Quelles villes dans trente à quarante ans ? Quelles préconisations prendre pour infléchir une tendance d'étalement urbain, où les villes s'étendent à perte de vue ? La délégation à la prospective du Sénat a été l'initiatrice d'une conférence, jeudi, à Paris. Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, en est le rapporteur et se souvient de ce débat pour effectuer des propositions

dans sept ou huit mois. Actuellement, le monde entier envisage une mutation des mégapoles. Il y a des questions écologiques et d'urbanisme. À une échelle plus petite — et valable pour l'agglomération orléanaise —, les entrées de ville montrent leurs kilomètres de villes condouilles et de parcs. « La ville du XXI^e siècle est le fruit de la grande industrie. On a fait des barres pour loger les ouvriers, on a créé de grands ensembles commerciaux et on a créé des zones automobiles », souligne Jean-Pierre Sueur. Cette ville — avec un centre patrimonial, des quartiers vertueux et des centres commerciaux, de lo-

sifs ou des campus en périphérie — peut-elle évoluer ? Jean-Pierre Sueur pose une question sociale et fonctionnelle, « une ville de la rencontre et du partage. Il faut repenser l'ensemble de l'aire urbaine. Si je démole La Source, à l'Agropole, aux Chais, comment je fais pour retrouver une harmonie sociale et fonctionnelle ? Il faut avoir l'audace de mettre de l'université, des commerces dans des quartiers ». Jeudi, des prospectivistes ont parlé de l'utilité d'être au sud-est de l'agglomération, des agglomérations. Il y a l'écologie, aussi, à repenser les rapports ville-campagne : « J'ai vu les villages à 30 ou 40 kilomètres

d'Orléans se développer et se repeupler. Cela induit beaucoup de transport, d'énergie », commente Jean-Pierre Sueur. Daniel Coudand, ancien maire de Châteauneuf, a aussi suggéré de repenser les plans locaux d'urbanisme, non seulement sur les agglomérations mais à une échelle plus large. Sur l'Orléanais, il pourrait ainsi être délimité par Beaugency, Châteauneuf, Neaume, Pithiviers et La Ferté. Une unité territoriale cohérente, puisque les habitants ne travaillent pas forcément sur leur lieu de domicile ! Une échelle qui permettrait aussi aux maires de ne pas penser qu'à leur chapelle. A. M. C.